

MASTER OF ARTS EN SCIENCES SOCIALES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER GÉOGRAPHIE HUMAINE

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES

Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
-------------	-----------	------	-------	--------------	-----------

Pilier secondaire (30 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Grands enjeux contemporains	Obligatoire	20	1 et 2	Non	
Savoir-faire géographiques					

Pilier principal (60 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Grands enjeux contemporains	Obligatoire	20	1 et 2	Non	
Savoir-faire géographiques					
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

Pilier principal (90 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	
Grands enjeux contemporains	Obligatoire	20	1 et 2	Non	
Savoir-faire géographiques					
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	
Spécialisation :					
Changements climatiques et Sociétés	Optionnel	30	1 et 2	Non	

Dans le cadre du pilier Géographie humaine, il est possible d'effectuer une spécialisation en Changements climatiques et Sociétés. La mention de la spécialisation est obtenue en suivant certains cours prédéfinis et en rédigeant le mémoire de Master. Une liste actualisée chaque année et disponible auprès de l'Institut de géographie signale les combinaisons d'enseignements qui donnent droit à la spécialisation. Le sujet du Mémoire de Master doit porter sur un thème en lien avec les Changements climatiques et Sociétés. La spécialisation est accordée après vérification par la personne responsable du pilier et par le secrétariat de l'Institut de géographie

COMPOSITION DU PILIER

Pilier secondaire **30 ECTS**

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire **Obligatoire 10 ECTS**

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
--	-----------------------	--	-----------	-----------------------	-----------	---------

Enseignements aux choix en Géographie humaine **Obligatoire 20 ECTS**

20 crédits au choix en Grands enjeux contemporains et/ou Savoir-faire géographiques	Selon enseignement		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	20 ECTS
--	-----------------------	--	-----------------------	-----------------------	-----------	---------

Total 1ère et 2ème années **30 ECTS**

Total 1ère et 2ème années **30 ECTS**

Pilier principal 60 ECTS

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire Obligatoire 10 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Enseignements en géographie Optionnel 20 ECTS

20 crédits au choix en Grands enjeux contemporains et/ou Savoir-faire géographiques	Selon enseignement		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	20 ECTS
---	--------------------	--	--------------------	--------------------	-----------	---------

Mémoire Obligatoire 30 ECTS

Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
---------	------------	--	---------	-------------	-------------	---------

→ La préparation du mémoire doit commencer au cours de la première année. Elle suppose obligatoirement la participation au colloque des mémorant-e-s (9 séances à suivre sur 2 ans, cf. descriptif pour détail). Le sujet du mémoire est à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Le cours est donné environ toutes les deux semaines entre octobre et décembre puis entre fin février et fin mai.

Les étudiant-e-s suivent un enseignement par bloc au cours du mémoire destiné à développer la représentation visuelle du territoire ou du phénomène analysé dans leur étude.

Les crédits correspondant au travail des étudiant-e-s pour ces deux enseignements sont inclus dans les 30 ECTS du mémoire.

Le cours "Représentation visuelle du territoire" s'inscrit dans le colloque des mémorant-e-s et fournit des outils indispensables pour le mémoire.

Total 1ère et 2ème années 60 ECTS

Total 1ère et 2ème années 60 ECTS

Pilier principal 90 ECTS

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire Obligatoire 30 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Obligatoire	10 ECTS
20 ECTS à choix entre les "Séminaires", "Séminaire interdisciplinaires" et "Ateliers 'Fabrique de Demain'"	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	20 ECTS

Grands enjeux contemporains Optionnel 0 - 20 ECTS

Géographie des migrations	P	2 ph	Cours	EX O 15'	Optionnel	5 ECTS
Migrations forcées	P	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
→ Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.						
Espaces et lien social	A	2 ph	Cours-séminaire	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Géographie critique II	A	2 ph	Cours-séminaire	Eval. non notée	Optionnel	5 ECTS
Cours interdisciplinaire en changements climatiques et sociétés	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Adaptation aux changements climatiques	A	2 ph	Cours-séminaire	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Espaces et pouvoirs	P	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Géographies publiques	A	2 ph	Séminaire	Eval. non notée	Optionnel	5 ECTS

Savoir-faire géographiques				Optionnel		0 - 20 ECTS
Colloque des mémorant-e-s en géographie *	A + P		Séminaire	Eval. non notée	Obligatoire	0 ECTS
Représentation visuelle du territoire *	A + P		Atelier	Eval. non notée	Obligatoire	0 ECTS
Terrain urbain	P	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Questions spéciales "confrontation de littérature"	A ou P		Extra-muros	Eval. notée	Optionnel	5 ECTS
Géographies critiques	P	2 ph	Séminaire	Eval. non notée	Optionnel	5 ECTS
Crédits libres orientés (stages, cours de géographie dans autre université suisse)	A ou P		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	5 ECTS

* La préparation du mémoire doit commencer au cours de la première année. Elle suppose obligatoirement la participation au colloque des mémorant-e-s (9 séances à suivre sur 2 ans, cf. descriptif pour détail). Le sujet du mémoire est à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Le cours est donné environ toutes les deux semaines entre octobre et décembre puis entre fin février et fin mai.

Les étudiant-e-s suivent un enseignement par bloc au cours du mémoire destiné à développer la représentation visuelle du territoire ou du phénomène analysé dans leur étude.

Les crédits correspondant au travail des étudiant-e-s pour ces deux enseignements sont inclus dans les 30 ECTS du mémoire.

Le cours "Représentation visuelle du territoire" s'inscrit dans le colloque des mémorant-e-s et fournit des outils indispensables pour le mémoire.

Mémoire					Obligatoire	30 ECTS
Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
→ La préparation du mémoire doit commencer au cours de la première année. Elle suppose obligatoirement la participation au colloque des mémorant-e-s (9 séances à suivre sur 2 ans, cf. descriptif pour détail). Le sujet du mémoire est à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA. Le cours est donné environ toutes les deux semaines entre octobre et décembre puis entre fin février et fin mai. Les étudiant-e-s suivent un enseignement par bloc au cours du mémoire destiné à développer la représentation visuelle du territoire ou du phénomène analysé dans leur étude. Les crédits correspondant au travail des étudiant-e-s pour ces deux enseignements sont inclus dans les 30 ECTS du mémoire. Le cours "Représentation visuelle du territoire" s'inscrit dans le colloque des mémorant-e-s et fournit des outils indispensables pour le mémoire.						
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarques générales sur le master et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Anthropologie sociale et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'elle/il entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter le programme des cours du Master en sciences sociales où elles/ils trouveront la liste à choix de l'offre du tronc commun.
- 3) D'entente avec la ou le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec la ou le responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Acquis de formation

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

1. Connaissances et compréhension:

- Analyser les logiques géographiques des grandes transformations des sociétés contemporaines,
- Appliquer une diversité d'approches conceptuelles et théoriques,
- Discuter les connaissances géographiques dans une perspective interdisciplinaire,

2. Application des connaissances et de la compréhension:

- Choisir des méthodes qualitatives et/ou quantitatives, en fonction des objets et enjeux étudiés,
- Fournir des instruments théoriques qui permettent d'analyser la dimension spatiale de la société,
- Elaborer des solutions pertinentes et innovantes aux grands défis de société (sécurité, urbanisation, migration, changement climatique), permettant d'agir sur un plan local, national et global.

3. Capacité de former des jugements:

- Formuler des conclusions à partir de données recueillies,
- Critiquer un article, projet de recherche, ou rapport scientifique dans le domaine de la géographie,
- Développer une posture réflexive et (auto-)critique,

4. Savoir-faire en termes de communication:

- Pratiquer une géographie pour et avec différents publics et milieux concernés,
- Expliquer des concepts ou des résultats complexes de manière simple, synthétique et concrète au sein et en dehors de la sphère académique,

5. Capacités d'apprentissage en autonomie:

- Développer un projet individuel et/ou collectif, de la conception au rapport final, répondant à une problématique précise dans le domaine de la géographie,
- Gérer des projets de manière autonome